



PROGRAMME FORMATION CONCEPTEUR EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Du 15 au 19 avril 2024 – du 14 au 18 octobre 2024

L'objectif de cette formation est la maîtrise par le stagiaire des aspects contextuels, réglementaires, normatifs et techniques de l'Assainissement Non Collectif. A l'issue de cette formation le stagiaire doit connaître les enjeux généraux de l'assainissement, la réglementation, les règles de l'art, les différentes familles de dispositifs d'ANC mais il doit aussi maîtriser leurs principes généraux de fonctionnement, leur entretien et comprendre les interactions entre les différents acteurs pour conseiller au mieux ses clients.

Moyens pédagogiques : Plateau Technique de formation équipé de 30 dispositifs, matériel informatique ; vidéoprojecteur ; supports papier : photos, schémas ; débats, tarière et matériel de mesure de perméabilité.

Modalités pédagogiques de formation : Formation présentielle de 5 jours continus en salle et sur plateau technique ANC à Cuxac d'Aude 11590.

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire en début et fin de formation.

Attestation : Après validation des acquis et règlement intégral des sommes dues, une attestation de formation vous est fournie.

Délais d'accès : Entre 5 et 7 mois.

Public visé : Concepteurs.

Le public visé est généralement composé de bureaux d'études existants souhaitant élargir leur domaine de compétence à l'Assainissement Non Collectif ou de stagiaires souhaitant créer leur propre bureau d'études.

Prérequis : Dans tous les cas, cette formation est réservée aux stagiaires ayant de solides bases en pédologie/reconnaissance du sol.

Des notions en biologie, en chimie, en environnement de manière générale et en terrassement sont indubitablement des atouts pour permettre une bonne intégration de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

JOUR 1+2+3 : FORMATION CONNAISSANCES TECHNIQUES EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Ouverture de la formation

- Présentation du formateur et des stagiaires et leurs attentes
- Objectifs et contenu de la formation

- Contexte :

- Enjeux et problématique de l'assainissement
- Rôle et fonctionnement d'un système d'Assainissement Non Collectif

- Cadre réglementaire et normatif :

- Réglementation sur les prescriptions techniques
- La réglementation à venir
- La normalisation : documents techniques de référence, normes européennes, et marque CE
- Rôles et obligations des intervenants en ANC
- Contrôles en Assainissement Non Collectif



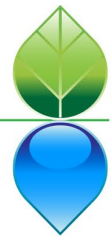
LinkedIn



Eau fil de l'Eau



YouTube



- Le Concepteur

- Le rôle de conseil et d'expert
- Obligations en ANC
- Les assurances obligatoires
- Etudes et conceptions de filières d'ANC : les deux règles de base, principe de conception d'une filière, contenu minimal d'une étude (non réglementaire)

- Filières Assainissement Non Collectif

- Les principaux éléments techniques constitutifs d'un dispositif d'ANC
- Ouvrages de prétraitement : La collecte, le bac dégraisseur, la fosse toutes eau, chasse hydraulique...
- Traitement primaire
- Traitement secondaire
- Dispositifs traditionnels
- Les dispositifs agréés
- Les filtres compacts
- Les filtres plantés
- Les microstation à culture fixée
- Les microstations à culture libre
- Les solutions de rejet

JOUR 4 + 5 : L'ETUDE, REGLE GENERALE

- Contenu des Etudes

- Les études : une obligation ?
- Cahier des charges des études
- Typologie des différentes études
- De l'étude au choix de l'installation
- Le rapport de l'étude
- Réaliser une implantation et un profil en long

- La parcelle et son environnement

- Les recherches préalables
- Etude de l'environnement de la parcelle
- Lire une carte géologique et pédologique
- Etude de la parcelle et de ses contraintes

- Eléments de pédologie et perméabilité

- Le sol : paramètres et typologie
- Approche des horizons, de la texture et de la structure
- Analyse d'échantillons (en salle de formation)
- La perméabilité
- L'hydrogéologie
- Le sol et l'ANC

- Eléments de dimensionnement

- Les flux et charges
- PP-EH, PP=EH et cas particuliers
- Dimensionner un prétraitement, un traitement primaire et secondaire
- L'évacuation des eaux usées traitées dont puits d'infiltration





- L'alimentation séquentielle (postes de relèvement, chasse...)
- Particularités : dalles de lestage, piézomètre, drains périphériques et autres accessoires répondants aux contraintes de la parcelle

PLATEAU TECHNIQUE ANC

- Etude de fonctionnement de différentes familles de dispositifs ANC agréés ainsi que l'étude des principaux dispositifs traditionnels sur le plateau technique de formation

- Bilan et synthèse

- Synthèse et questions diverses
- Questionnaire à remplir
- Bilan de la formation

INTERVENANTS :

M. GAUTRAND Didier, Formateur ANC, Installateur ANC depuis 32 ans

M. GOSSELIN Jean-Philippe, Formateur ANC, Concepteur ANC et Eau Potable

DATES : Du 15 au 19 avril 2024 OU du 14 au 18 octobre 2024

DUREE ET HORAIRES : 5 jours, 8h30 – 12 h et 13h30 h – 17 h, soit 35 heures

LIEU : 11590 Cuxac d'Aude

COUT DE LA FORMATION : 1 770.00 €uros (non-assujetti à la TVA)

CE TARIF COMPREND :

- la formation (35 heures)
- les documents de synthèse sur support numérique
- les repas du midi.

Pour avoir des renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Madame GAUTRAND Marie

Tél : 04 68 42 33 78

Mail : contact@eaufiledeleau.fr

Prise en charge : EAU FIL DE L'EAU a obtenu la **certification QUALIOP**I délivrée au titre de la catégorie Actions de Formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès des fonds publics ou mutualisés (OCPO).

Les formations ne donnent pas lieu à une certification et ne font pas l'objet à ce jour d'une possibilité de **financement CPF**. Organisme de formation EAU FIL DE L'EAU, enregistré sous le n° 91 11 01364 11.

L'organisme de formation EAU FIL DE L'EAU se garde le droit d'annuler et de reporter la session de formation décrite ci-dessus ultérieurement en cas d'un nombre insuffisant inscrit. L'organisme de formation s'engage à informer au plus vite les stagiaires déjà inscrits de l'annulation/report de la formation.

Mis à jour le 18 mars 2024



LinkedIn



Eau fil de l'Eau



YouTube